

C

ontacts



Pour en savoir plus,

consultez le site internet de la Fédération :

www.reseaux-gerontologiques.fr

ou contacter :

fnrg@neuf.fr



n'hésitez pas à contacter :

La Cellule "Accompagnement réseaux gérontologiques"

CCMSA

Les Mercuriales - 40, rue Jean Jaurès - 93547 Bagnolet cedex

Tél. : 01 41 63 73 77 - Fax : 01 41 63 76 60

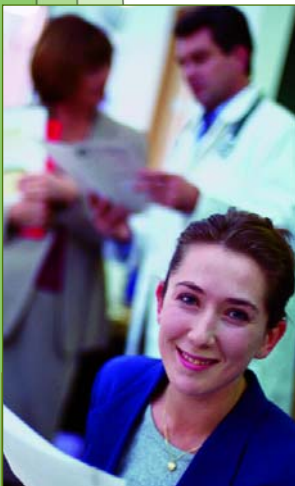


- Françoise FREGEAC, *Chef de projet* : fregeac.francoise@ccmsa.msa.fr
- Gaël COCAULT, *Chargée de mission* : cocault.gael@ccmsa.msa.fr
- Nicolas DEMARLE, *Chargé de mission* : demarle.nicolas@ccmsa.msa.fr
- Solenn GUENEHEC, *Chargée de mission* : guenehec.solenn@ccmsa.msa.fr

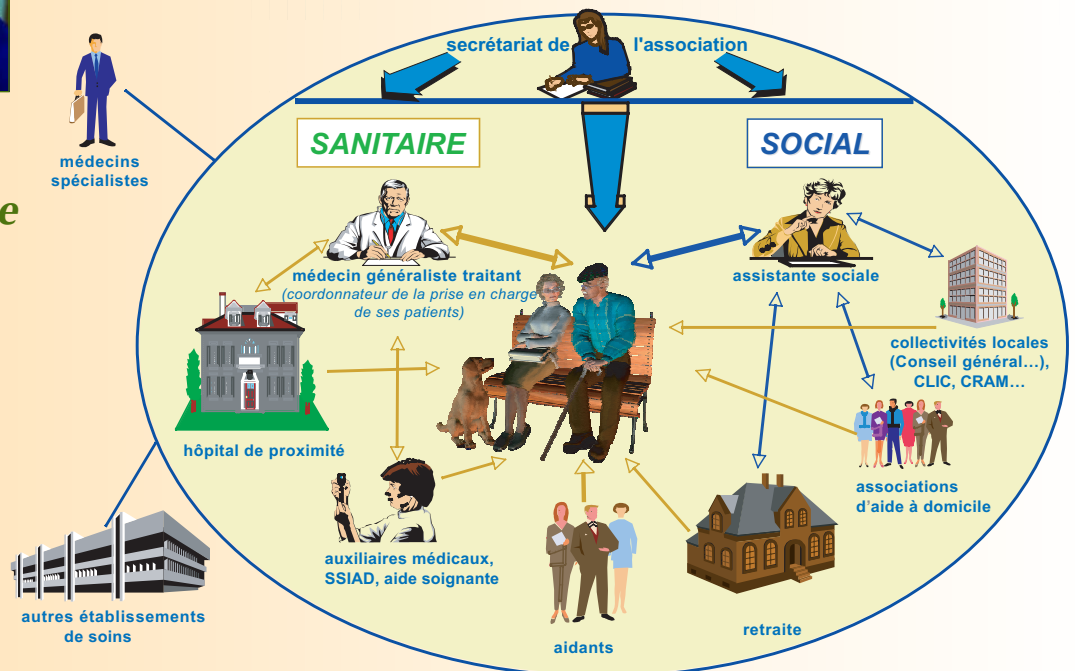
Vos interlocuteurs locaux :

Les réseaux gérontologiques

Pour un maintien à domicile de qualité des personnes âgées dépendantes



Un réseau gérontologique





Un réseau gérontologique, *C'est quoi ?*

- Un **ensemble d'intervenants** autour d'une personne âgée dépendante
- aux **compétences complémentaires sanitaires et sociales**
- une coordination des professionnels organisée par le réseau sous la responsabilité du médecin généraliste traitant

Un réseau gérontologique, *Pourquoi ?*

- Pour **apporter une réponse adaptée aux besoins** des personnes âgées dépendantes désirant vivre à domicile
- en assurant une **prise en charge globale**, sanitaire et sociale, coordonnée
- en permettant le **maintien à domicile** dans des conditions sanitaires et sociales optimales

Un réseau gérontologique, *Avec qui ?*

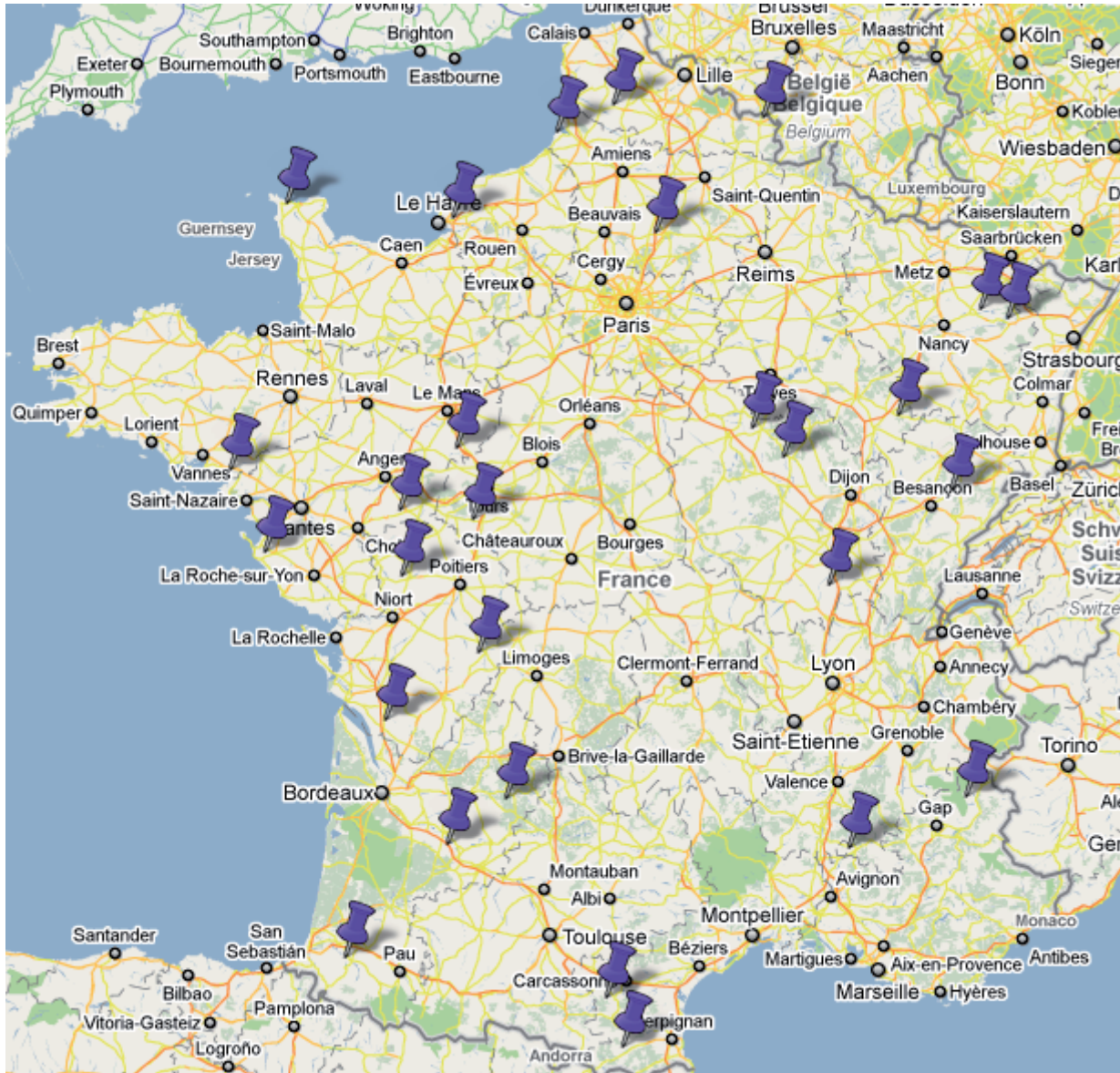
- Des **professionnels libéraux médicaux et paramédicaux**
- Des **établissements de santé**
- Des **services de soins infirmiers à domicile** (SSIAD)
- Le **Conseil général**
- **Des services d'aides à domicile** (auxiliaires de vie, portage de repas, téléassistance...)
- Des **établissements hébergeant des personnes âgées**
- Des **réseaux de bénévoles**
- ...

Un réseau gérontologique, *Pour qui ?*

- Des **personnes âgées de 60 ans et plus**,
- **dépendantes** (GIR 1 à 4), ou présentant des troubles nécessitant une orientation et un suivi (troubles neuropsychologiques, par exemple)
- **vivant à domicile**
- domiciliées dans le **ressort géographique du réseau**
- affiliées à la **Sécurité sociale** (quel que soit leur régime)

Cartographie des réseaux gérontologiques

adhérents à la Fédération au 1er janvier 2010



Les membres adhérents au 1er janvier 2010

- Réseau de santé gérontologique Vivre et Vieillir chez Soi (05)
- Association du réseau gérontologique du bassin de Limoux/Quillan/Haute-Vallée Chabrais (11)
- Réseau de Santé Personnes Agées du Pays de Charente Limousine (RESPACL) (16)
- Coordination Santé-Social de Haute Saintonge (17)
- Association du réseau de santé de Haute Côte-d'Or (21)
- Réseau du Pays de Bessède (24)
- Association Centrale de Coordination Médico-Sociale de la Circonscription de l'hôpital local de Baume les Dames (25)
- Réseau de santé gérontologique du Nyonsais-Baronnies (RESAGE 26) (26)
- Association réseau gérontologique de Sainte-Maure de Touraine (37)
- Association Réseau Gérontologique Les Cantons d'Aléniors (47)
- Association du réseau gérontologique du Saumurois (49)
- Association PRESAGE (50)
- GERONTIS, réseau de santé personnes âgées (52)
- Réseau de Santé à Proximité Estuaire de Vilaine (RESPEV) (56)
- REGESA - Réseau gérontologique du Saulnois (57)
- Réseau de santé gérontologique du Pays de Sarrebourg (57)
- Réseau de santé gérontologique de Sambre-Avesnois (59)
- Réseau gérontologique du Compiégnois (60)
- Réseau gérontologique du Ternois (62)
- Réseau gérontologique Gaves et Bidouze (64)
- Association « Réseau de santé gérontologique du Conflent » (66)
- Coordination gérontologique des Trois Rivières - CG3R (71)
- Association Coordination Réseau Gériatrique (ACOREGE) (72)
- Association gérontologique des Trois Cantons (AG3C) (76)
- Association gérontologique de Gâtine (79)
- Réseau gérontologique de Vimeu/Baie-de-Somme (80)
- Réseau de Santé Personnes Agées « RESPA De la Loire à la vie » (85-44)
- Coordination gérontologique du Tonnerrois (89)



Cette charte a pour objectif de garantir un haut niveau de qualité des services et prestations proposés par les réseaux gérontologiques membres FNRG ainsi qu'une homogénéité de leurs modalités de fonctionnement. Les réseaux gérontologiques acceptent que la Fédération assure un suivi du respect de la Charte.

AXE 1 : Assurer le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes dans les meilleures conditions possibles

- 1 - Examiner toute demande de prise en charge de personnes âgées de **60 ans et plus**, relevant des **GIR 1 à 4**, ou **présentant des troubles nécessitant une orientation et un suivi**
- 2 - Donner **au médecin traitant le rôle pivot** dans la coordination des soins et l'accompagnement de ses patients
- 3 - Mettre en œuvre un **protocole de prise en charge coordonnée associant des intervenants médicaux, paramédicaux et sociaux**

AXE 2 : Offrir des soins et un accompagnement social de qualité

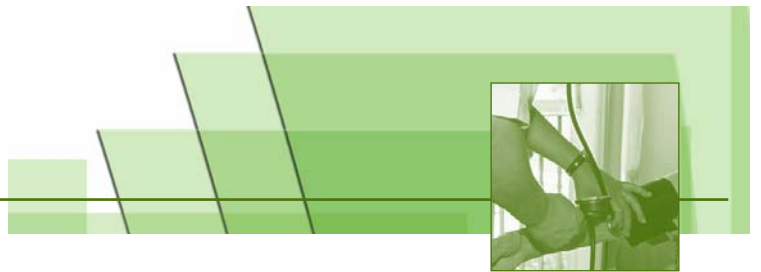
- 4 - **Informé la personne âgée dépendante** (ses proches et/ou représentants légaux) sur les modalités de prise en charge et recueillir son consentement
- 5 - Elaborer et mettre en œuvre **un plan d'intervention personnalisé**
- 6 - Veiller à **respecter un délai maximal de 7 jours entre le bilan gériatrique et la réunion de coordination**
- 7 - Procéder à l'**évaluation régulière du service rendu à la personne**
- 8 - **Vérifier et développer la compétence des acteurs du réseau** dans le champ de la gérontologie
- 9 - **Diffuser et respecter les référentiels** existants relatifs à la dépendance de la personne âgée

AXE 3 : Rechercher l'efficience

- 10 - Vérifier la **pertinence** et l'**efficacité** de l'organisation mise en place
- 11 - S'assurer du bon rapport coût/efficacité du réseau
- 12 - Evaluer la satisfaction des acteurs du réseau

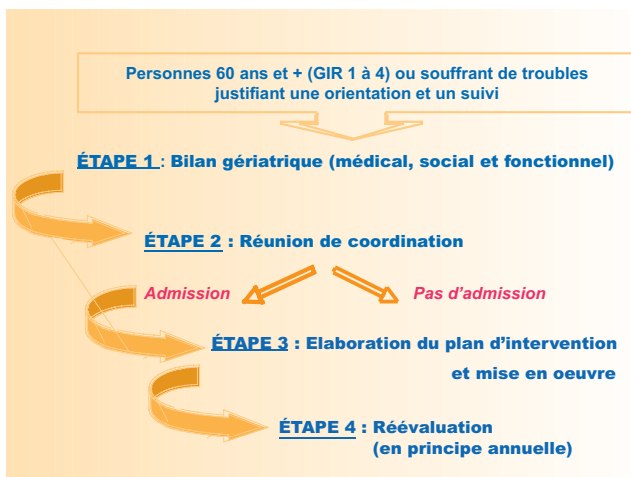
AXE 4 : Améliorer l'offre sanitaire et sociale du territoire

- 13 - Développer des **partenariats**
- 14 - Contribuer au maintien et au développement des solidarités
- 15 - Développer de nouvelles activités et outils



Un réseau gérontologique, *Quelle organisation de la prise en charge ?*

Avant l'admission



■ Un bilan gériatrique

◆ Un bilan médical et fonctionnel

- ❖ à l'hôpital (ou à domicile si nécessaire)
- ❖ afin d'évaluer les besoins de soins

◆ Un bilan social

- ❖ à domicile
- ❖ prend en considération le besoin d'accompagnement social
- ❖ évalue les besoins d'aménagement du domicile et tient compte de sa vie familiale, relationnelle et sociale

■ Une réunion de coordination

- ❖ de préférence à domicile
- ❖ sous la responsabilité du médecin généraliste traitant
- ❖ réunit tous les intervenants médicaux et sociaux
- ❖ détermine si l'admission est possible

Après l'admission

■ Un plan d'intervention

- ❖ élaboré par les professionnels sanitaires et sociaux
- ❖ définit et planifie les interventions médicales, paramédicales et sociales
- ❖ prévoit les aides techniques nécessaires

■ Une réévaluation annuelle, plus tôt si nécessaire

Un réseau gérontologique, *Avec quels financements ?*

- Le **fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins (FIQCS)**
- D'**autres financements publics** : Etat, collectivités territoriales, Caisse Nationale Solidarité Autonomie ...
- Des **financements privés** : mutuelles, fondations, entreprises

Auxquels peuvent s'ajouter des soutiens divers (mise à disposition de personnels, de locaux...).

Un réseau gérontologique, *Avec quels partenaires ?*

- **Conseil général**
- **CLIC** ou dispositifs assimilés
- **Caisses d'assurance maladie** (CMSA, CRAM, CPAM...)
- **Agences Régionales de Santé (ARS)**
- **Union Régionale des Professionnels Santé (URPS)**
- **Fédération Départementale des Aînés Ruraux...**
- **Elus locaux**
- ...

Ce qu'il faut savoir sur un réseau gérontologique



Un dispositif éprouvé

- Une **expérimentation concluante menée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA)** sur 19 sites dans 12 régions pendant plus de 4 ans, entre 2000 et 2004
- Une **transformation réussie en réseaux de santé** depuis 2005

Un dispositif reconnu

- Des **résultats reconnus en 2006 par l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS)** dans son rapport sur l'utilisation du Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville (FAQSV) et de la Dotation Nationale de Développement des Réseaux (DNDR)

Des avantages

- **Pour les usagers et leurs proches**
 - ◆ Prise en charge sanitaire et sociale
 - ◆ Soins coordonnés et planifiés
 - ◆ Rester à domicile et éviter/retarder l'entrée en institution
 - ◆ Dispense d'avance de frais
 - ◆ Soutien aux aidants
 - ◆ ...
- **Pour les professionnels**
 - ◆ Prise en charge globale et coordonnée de leurs patients
 - ◆ Un travail en équipe pluridisciplinaire qui permet un recentrage sur leur pratique
 - ◆ Rémunération dérogatoire
 - ◆ Formation continue
 - ◆ ...
- **Pour la société**
 - ◆ Éviter les actes, examens et prescriptions inutiles
 - ◆ Rationaliser et optimiser l'utilisation des structures
 - ◆ Diminuer le nombre de journées d'hospitalisation
 - ◆ ...

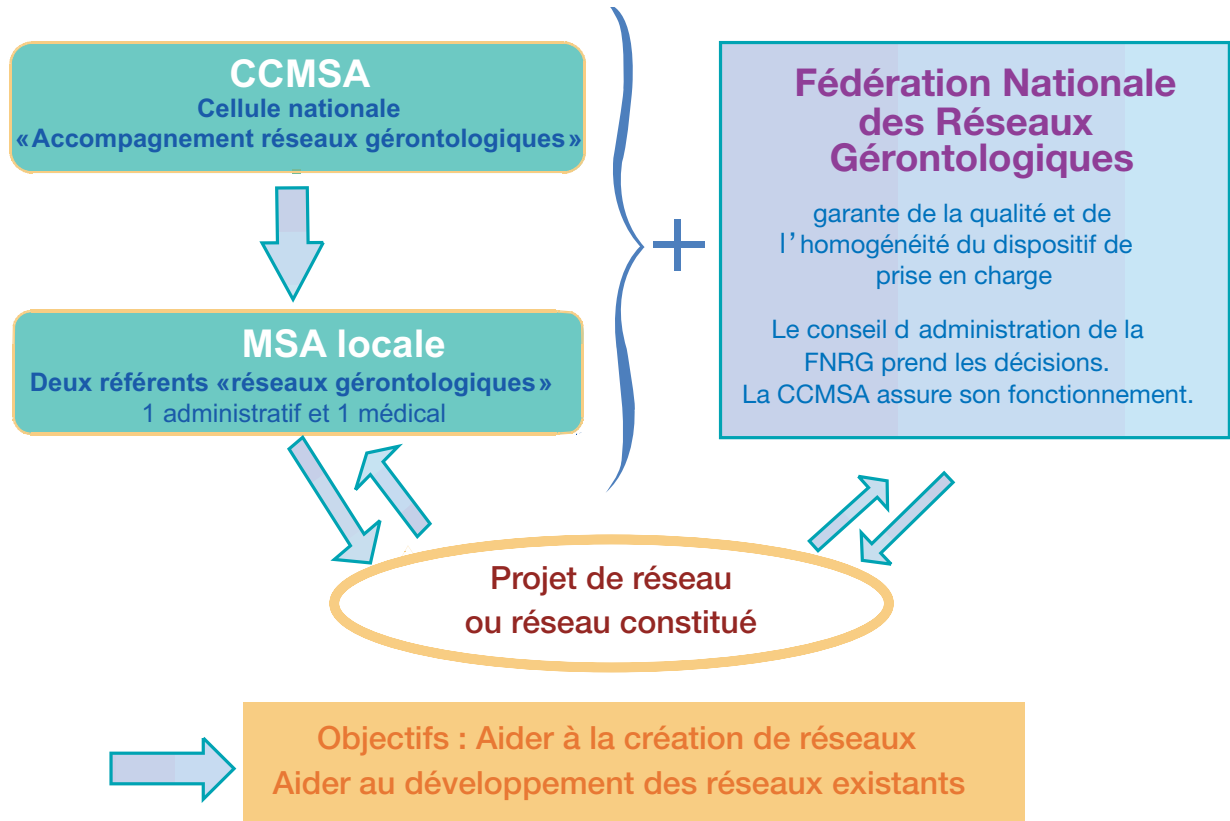
Des résultats

- **Selon l'évaluation externe de l'expérimentation 2000/2004, 98% des personnes âgées et de leur entourage et 86 % des professionnels de santé se déclarent satisfaits.**
- **Une diminution :**
 - ◆ des **dépenses d'hospitalisation et de médicaments**
 - ◆ du **coût total mensuel par patient**
- **Depuis 2000, plus de 9 000 personnes âgées dépendantes et plus de 2 300 professionnels de santé dont 1027 médecins ont adhéré aux réseaux gérontologiques membres de la Fédération nationale des réseaux gérontologiques.**

Un réseau doublement accompagné



Le dispositif d'accompagnement



La Mutualité Sociale Agricole

- Aide à la création d'un réseau gérontologique
- Accompagne le développement des réseaux gérontologiques
- Apporte un soutien méthodologique et logistique aux promoteurs et acteurs des réseaux gérontologiques

La Fédération nationale des réseaux gérontologiques (FNRG)

- Regroupe les réseaux gérontologiques qui fonctionnent dans le respect des valeurs et principes promus par la MSA et ses partenaires
- Anime et coordonne le réseau des associations loi 1901 assurant la gestion d'un réseau gérontologique
- Représente au niveau national les réseaux gérontologiques
- Favorise les échanges entre réseaux gérontologiques
- Développe des partenariats au niveau national